



HAL
open science

Licence professionnelle Commerce en banque-assurance

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Commerce en banque-assurance. 2015, Université Jean Moulin Lyon 3. hceres-02038815

HAL Id: hceres-02038815

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038815>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Commerce en banque-assurance

- Université Jean Moulin Lyon 3

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit

Établissement déposant : Université Jean Moulin Lyon 3

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Assurance, banque, finance spécialité Commerce en banque-assurance* a été créée en 2007. La formation est portée par l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) qui est l'école universitaire de management de l'Université Jean Moulin Lyon 3. La licence professionnelle (LP) est proposée exclusivement en alternance depuis 2012-2013, dans le cadre de contrats d'apprentissage et de professionnalisation sur le site de Lyon (Campus Manufacture des Tabacs) ou en contrat de professionnalisation sur le site de Bourg en Bresse (Campus de Bourg en Bresse).

L'objectif professionnel de la licence est de former les étudiants aux différents métiers commerciaux des secteurs de la banque et de l'assurance.

Avis du comité d'experts

Les enseignements de la licence professionnelle sont centrés sur les différents aspects de la vente ainsi que la connaissance de la clientèle mais aussi sur les dimensions fiscale et réglementaire. Les étudiants doivent également acquérir une connaissance approfondie des produits commercialisés et maîtriser les techniques d'optimisation appliquées au patrimoine des particuliers. Ces enseignements sont repartis au sein de six unités d'enseignement (UE), la formation comprenant onze UE au total. Les étudiants suivent en début d'année une UE de mise à niveau dans les matières du cœur de la formation. L'UE « outils de développement personnel » regroupe des enseignements d'anglais financier, de techniques d'expression et de gestion du temps. Une UE « cycle de conférences » vise à renforcer la culture générale des étudiants. Les deux dernières UE concernent le projet tuteuré et le parcours en entreprise. L'UE intitulée projet tuteuré est toutefois assez peu lisible car elle apparaît au premier et au second semestre et concerne les tutorats individuel et collectif. Les deux semestres sont très déséquilibrés quant aux volumes horaires, les deux tiers des 621 heures de la formation étant suivis au premier semestre.

La formation est l'une des dix LP proposées par l'IAE qui ainsi montre son expérience et son expertise en matière de formation professionnelle de niveau licence. La diversité des partenariats établis avec les milieux professionnels, le nombre d'étudiants suivant la formation sur les deux sites et la forte implication des professionnels dans les enseignements et le suivi des étudiants montrent que la licence est bien intégrée dans l'environnement socioéconomique et répond aux attentes des entreprises bancaires et d'assurance.

L'équipe pédagogique regroupe l'ensemble des intervenants permanents de l'IAE et extérieurs ; elle se réunit régulièrement à l'initiative du responsable pédagogique. Les intervenants extérieurs représentent 86 % des membres de l'équipe pédagogique pour la LP dispensée sur le site de Lyon et 75 % pour celle du site de Bourg en Bresse. La coordination des deux équipes pédagogiques n'est pas précisée, ce que l'on peut regretter. Le comité de pilotage de la formation se réunit deux fois par an et regroupe l'ensemble des responsables de cours, les tuteurs universitaires et professionnels ainsi qu'un représentant de FORMA-SUP Rhône-Alpes, sans que de représentants institutionnels du milieu professionnel en fasse partie, ni les étudiants. Ces réunions assurent un suivi de la formation et son adaptation éventuelle aux évolutions du milieu professionnel.

Pour les quatre années universitaires de la période 2009-2013, les effectifs varient entre 72 et 81 inscrits ; ils augmentent fortement en 2013-2014 pour atteindre le nombre de 96 inscrits, cette croissance étant due à l'augmentation du nombre d'étudiants sur le site de Bourg en Bresse. Le taux de réussite varie entre 93 % et 99 % sur le

période 2009-2013 ce qui est très satisfaisant. Les enquêtes réalisées en décembre 2011 et 2012 sur les promotions de 2009 et 2010 montrent que respectivement 81 % et 74 % des étudiants répondants sont en emploi, le taux de réponse étant de l'ordre de 70 %. On regrette néanmoins que la nature précise des emplois occupés ne soit pas indiquée. Environ 20 % des étudiants diplômés sont en poursuite d'études après l'obtention du diplôme. Ces poursuites d'études s'effectuent en dehors de l'établissement en raison du principe clairement affiché par l'IAE Lyon selon lequel la licence professionnelle a pour finalité l'insertion sur le marché du travail.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	La relation entre formation et recherche n'est pas une caractéristique essentielle d'une LP. Cependant les enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation sont rattachés au centre de recherche Magellan de l'IAE Lyon.
Place de la professionnalisation	La licence professionnelle étant dispensée en alternance selon le rythme de 15 jours en entreprise suivis de 15 jours à l'IAE, la professionnalisation est la caractéristique principale de la formation. Le contenu pratique d'une partie des enseignements et le rôle important des professionnels dans la dispensation de ces cours assurent à la formation une professionnalisation effective.
Place des projets et stages	Les étudiants doivent réaliser un mémoire de stage suivi par un tuteur universitaire et faisant l'objet d'une soutenance. Ce mémoire de stage relève de l'UE « projet tuteuré » de sorte que l'on peut se demander si stage et projet tuteuré ont des objectifs réellement différents. Le stage fait l'objet d'une évaluation par le tuteur professionnel.
Place de l'international	La place de l'international est peu importante en raison de la nature de la formation et de l'insertion professionnelle des étudiants. Un enseignement de l'anglais financier d'une durée de trente heures est néanmoins assuré, ce qui mérite d'être salué. Les étudiants peuvent par ailleurs approfondir leurs connaissances grâce aux services offerts par la Maison des Langues de l'établissement.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le processus de recrutement est réalisé dans un premier temps par une analyse des dossiers et des résultats au test SIM (Score IAE Message) et dans un second temps par un entretien du candidat avec un jury composé d'enseignants et de professionnels. Les étudiants sont issus pour le plus grand nombre d'une formation de brevet de technicien supérieur (BTS), très peu d'étudiants proviennent d'une licence, ce que l'on peut déplorer. Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'un aménagement du cursus. La formation est accessible par la VAE (validation des acquis de l'expérience).</p> <p>Le suivi des étudiants est une force de la formation et favorise leur réussite. Chaque étudiant est suivi par un tuteur universitaire et un tuteur professionnel au sein de l'entreprise. Les difficultés éventuelles rencontrées par l'étudiant peuvent être prises en charge dans le cadre d'un plan de soutien. L'UE de mise à niveau vise à homogénéiser la promotion. Le tutorat collectif fondé sur le retour d'expérience en entreprise favorise la cohésion de groupe.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements sont assurés en cours magistraux (CM) et en travaux dirigés (TD), mais le nombre de groupes de TD n'est pas indiqué. Les étudiants sont préparés pour passer la certification C2i (certificat informatique et internet) ; cependant le nombre d'étudiants certifiés n'est pas précisé. Les informations relatives à la scolarité sont accessibles par voie électronique. Les enseignants sont incités à utiliser le numérique notamment en ayant recours aux services de la cellule « Pédagogie & TICE » (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) de l'IAE.

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Il est indiqué que les évaluations se déroulent en totalité pendant les cours mais par ailleurs que certaines matières font l'objet d'épreuves terminales, cette indétermination devrait être levée. Le diplôme est délivré si l'étudiant obtient la moyenne à l'ensemble des UE et la moyenne à l'ensemble regroupant le projet tuteuré et le stage. Les modalités de passage en seconde session des étudiants qui n'ont pas obtenu la seconde moyenne devraient être précisées. Le jury ne comprend que les enseignants titulaires de l'IAE assurant des enseignements dans la formation, ce qui apparaît trop restreint.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi des compétences est réalisé à l'aide du LEA (livret électronique d'apprentissage) qui permet à l'étudiant, au tuteur universitaire et au maître de stage de reporter les informations sur le déroulement de la formation et la progression de l'étudiant. Il n'existe pas d'annexe descriptive au diplôme (ADD), qui devrait néanmoins être instaurée pour la prochaine accréditation.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est réalisé par les services dédiés de l'établissement : l'observatoire des formations et de l'insertion professionnelle (OFIP) et le service commun universitaire d'insertion et d'orientation (SCUIO). Des informations sur la nature des emplois occupés auraient été intéressantes.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le comité de pilotage n'intègre pas de représentants institutionnels du milieu professionnel ni les étudiants. La formation est évaluée chaque année par les étudiants dans le cadre d'une enquête de l'établissement portant sur l'environnement et le déroulement de la licence ; les résultats sont transmis au responsable du diplôme. L'IAE doit également procéder à une évaluation des enseignements par les étudiants à partir de l'année universitaire 2014-2015.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La qualité de l'accompagnement des étudiants.
- La forte implication des professionnels.
- La licence bénéficie de l'expérience de l'IAE pour ce type de formation.

Points faibles :

- Imprécision relative au projet tuteuré ou mémoire de stage.
- Faible attractivité de la LP auprès des étudiants de licence.
- Absence d'annexe descriptive au diplôme.
- Modalités de contrôle des connaissances et d'obtention du diplôme manquant de précisions.
- Composition du jury du diplôme qui apparaît trop restrictive en excluant les professionnels.

Conclusions :

La licence professionnelle *Assurance, banque, finance spécialité Commerce en banque-assurance* proposée par l'IAE Lyon répond parfaitement aux caractéristiques et aux attentes d'une formation professionnelle.

Des précisions devraient cependant être apportées sur les modalités d'évaluation des étudiants, la composition du jury et le contenu précis des UE relatives au projet tuteuré et au stage.

Observations de l'établissement

IDENTIFICATION DE LA FORMATION :	Licence Professionnelle Commerce en Banque - Assurance
<p>COMMENTAIRES :</p> <p>Précisions relatives au projet tuteuré ou au mémoire de stage :</p> <p>Projet tuteuré : le projet tuteuré a pour but de permettre aux étudiants d'appréhender l'organisation d'un événement mettant en exergue le travail en équipe, l'organisation, la négociation et la communication. Cela peut se faire dans le domaine de l'humanitaire, du développement durable ou dans le domaine du développement commercial.</p> <p>Mémoire de stage : le sujet doit être en relation avec une problématique de l'agence bancaire ou du groupe. Il s'agit non seulement de mettre l'étudiant dans une dynamique de recherche et de réponse à une problématique mais aussi d'être un véritable outil de développement pour l'employeur.</p> <p>Attractivité de la licence auprès des étudiants de Licence : Chaque année, d'excellents taux d'insertion professionnelle sont constatés et les partenariats existant avec les réseaux professionnels attestent de l'attractivité de la Licence du côté des employeurs. Pour renforcer l'attractivité de la Licence professionnelle auprès des étudiants de licences générales de l'Université Jean Moulin – Lyon 3, une présentation de la Licence professionnelle est organisée chaque année.</p> <p>Précisions relatives aux modalités de contrôle des connaissances pour l'obtention du diplôme : Le régime d'examen distribué en début d'année aux étudiants prévoit à minimum deux notes par module d'enseignement dont une évaluation individuelle. Les enseignants de chaque module peuvent choisir les modalités de contrôle continu les plus adaptées à leur spécificité disciplinaire.</p> <p>Participation des professionnels dans la composition du jury du diplôme : Les jurys sont mixtes et les praticiens largement représentés du fait de leur implication significative dans les équipes enseignantes. De plus, les DRH des partenaires bancaires sont conviés à ces jurys (BNP Paribas, Crédit Agricole, LCL, Caisse d'Epargne, Groupama,...).</p>	

Manufacture des Tabacs

6 cours Albert Thomas
BP 8242
69355 LYON CEDEX 08

Tél. +33 (0)4 78 78 78 78
Fax +33 (0)4 78 78 74 12
www.univ-lyon3.fr